## **Questions** orales

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Je pense que la réponse n'est pas compliquée non plus, madame le Président. La question est de savoir quelle est la façon la plus économique d'obtenir le résultat souhaité. Nous avons toujours été portés à obtenir ces résultats sans dicter leur conduite aux gouvernements provinciaux. Il se peut que par suite de divers facteurs, il existe divers autre moyens, d'autres procédés technologiques, par exemple, l'usage d'épurateurs, d'éjecteurs de pyrites ou d'autres dispositifs qui permettront d'obtenir le résultat souhaité à moindres frais.

Je reviens à la question fondamentale, à savoir que nous devons parvenir à un niveau de pollution tolérable, et il faut pour cela que les provinces et les autres gouvernements s'entendent sur les objectifs et la façon de les réaliser. Il se peut que . . .

Mme le Président: A l'ordre.

M. Roberts: . . . la méthode préconisée par le député soit la plus souhaitable, mais ce n'est pas nécessairement vrai.

**Mme le Président:** A l'ordre. Le ministre prend beaucoup de temps pour répondre au sujet de l'environnement ou d'autre chose. Il faut qu'il raccourcisse ses réponses.

M. Broadbent: Madame le Président, comme d'habitude, je suis d'accord avec votre décision. Le ministre ne nous a pas du tout répondu en ce qui concerne l'environnement. Je voudrais poser au vice-premier ministre une question sur le même sujet, mais en ce qui concerne l'emploi.

## ON PRÉCONISE L'ACHAT DE CHARBON CANADIEN

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Étant donné que le Canada importe annuellement près de 16 millions de tonnes de charbon des États-Unis, si nous achetions aux provinces de l'Ouest le charbon qui est utilisé dans le centre du Canada, nous pourrions créer des milliers d'emplois dont nous avons grand besoin. Pourquoi le gouvernement fédéral ne s'appliquet-il pas à fournir ainsi des emplois tout en se préoccupant de notre écologie et en favorisant les échanges commerciaux entre l'est et l'ouest du Canada?

• (1430)

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre d'État (Relations extérieures)): Madame le Président, il me semble que le ministre de l'Environnement a très bien répondu au volet écologique de la question. Il s'y est pris à deux fois pour bien se faire comprendre. Quant à l'autre aspect—et c'est le désavantage des questions à deux volets—le député voulait savoir pourquoi le Canada central n'achète pas son charbon ici même plutôt qu'aux États-Unis. La réponse est bien simple: pour des raisons économiques. Il est plus rentable d'acheter notre charbon aux États-Unis pour le centre du Canada que de le produire nousmêmes et de l'exporter au Japon ou ailleurs à partir de la côte du Pacifique.

M. Chrétien: Nous avons aussi besoin des chemins de fer, du Nid-de-Corbeau.

M. Pepin: Nous faisons de même avec le pétrole. Le Canada est le seul pays au monde à importer du pétrole dans un bout du pays et à en exporter à l'autre bout. Raison économique, mon cher Watson.

## LES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE

LE REFUS DE RÉVISER LES HYPOTHÈQUES À UN TAUX INFÉRIEUR

M. Bill Kempling (Burlington): Madame le Président, le 14 juin, j'ai posé une question à l'ancien ministre de la Consommation et des Corporations à propos des activités de plusieurs sociétés de fiducie et de leur refus de réviser des hypothèques à un taux inférieur en payant une pénalité de trois mois. Le ministre a notamment répondu ceci, comme on peut le voir à la page 26340 du hansard:

Il s'agit d'une situation qui ne devrait pas exister, et je peux assurer l'honorable député que les fonctionnaires de mon ministère font actuellement des instances auprès des compagnies en cause pour que cette situation soit corrigée.

Qu'ont fait les fonctionnaires du ministre de la Consommation et des Corporations pour mettre un terme à cette escroquerie? Pourquoi madame le ministre garde-t-elle secret le rapport qu'elle a préparé sur Canada Trust, un des principaux auteurs de cette escroquerie?

L'hon. Judy Erola (ministre de la Consommation et des Corporations): Madame le Président, la réponse est très simple. On ne m'a pas présenté le rapport. L'enquête n'est pas encore terminée.

J'ajouterais que je suis déçue que bien des sociétés de fiducie et que certaines banques continuent à agir de la sorte. J'éprouve beaucoup de sympathie à l'égard de ces citoyens. Je certifie au député que lorsque nous connaîtrons tous les faits, ils seront rendus publics.

## ON DEMANDE DE PROTÉGER LES PROPRIÉTAIRES DE MAISON

M. Bill Kempling (Burlington): Madame le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au même ministre. D'après les innombrables lettres que j'ai reçues à ce sujet, les sociétés de fiducie ont refusé d'insérer la clause prévoyant le paiement d'une pénalité de trois mois dans les contrats hypothécaires sous prétexte qu'elle est inutile puisqu'elle est automatique. Que fait le ministre pour protéger les 750,000 Canadiens au moins qu'une poignée de sociétés de fiducies malhonnêtes veulent rançonner?

L'hon. Judy Erola (ministre de la Consommation et des Corporations): Madame le Président, le député sait très bien que si l'on devait intervenir, ce serait par le biais de la loi sur l'intérêt. Nous conseille-t-il de modifier cette loi? Dans l'affirmative, je voudrais qu'il exprime très clairement ses opinions à ce sujet.